

l'arithmétique, les fractions ordinaires et décimales, le système métrique.

On n'a pas oublié le vol de matières qui fut commis il y a quelques temps, avec escandale et effraction, chez un négociant de la rue Fosse-aux-Chènes. Les coupables ont comparu hier devant la Cour d'assises de Douai. Après des débats très animés, ils ont été condamnés, l'un, Liénaert, à quatre ans de prison, et l'autre, Lefebvre, à cinq ans.

Avant-hier soir, on a retiré du canal le cadavre d'un ouvrier tisserand, nommé Jean Decrême, âgé de 51 ans, demeurant rue de l'Hommelet. Cet individu avait disparu depuis dimanche soir. On attribue sa mort à un accident.

Hier, vers une heure de l'après-midi, à Quessoy-sur-Deule, un corps de bâtiment occupé par le sieur Léopold Vannhove, échangéur, et appartenant à Mme veuve Muller, rentière à Lille, a été détruit par le feu. La perte, couverte en partie par une assurance à la compagnie le Nord est évaluée à 3,500 fr.

Un journal public ces dictons sur le mois de février :

Quand il pleut sur la chandelle, Il pleut sur la javelle.  
Si le jour de la Chandeleur il fait beau, Il y aura du vin comme de l'eau.  
Si le soleil se montre et luiit A la Chandeleur vous verrez Qu'encore un hiver vous aurez ; Partant gardez bien votre foim, Car il vous sera de besoin.

Mieux vaudrait voir un loup dans son foyer Qu'un homme en chemise en février.

#### CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la séance du 14 février 1869  
Sommes versées par 192 déposants, dont 45 nouveaux, fr. 24,312-00  
35 demandes de remboursements, 5,344-24  
Les opérations du mois de février sont suivies par MM. Lepoutre-Perent et Duhamel-Lefebvre, directeurs.  
Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

#### Moyen de reconnaître la présence de la Résine dans l'oléine.

Nous recommandons à la sérieuse attention de nos industriels, peigneurs, filateurs, fabricants, teinturiers et même apprêteurs, la note suivante publiée par le *Moniteur des fils et tissus* émanant de M. Maridort, président du comité de chimie de la Société industrielle de Reims :

Le produit qui porte, dans le commerce, le nom d'oléine n'est autre chose que de l'acide oléique mélangé de quantités variables, mais toujours faibles, d'acide stéarique. Il provient de la saponification qu'éprouve l'oléine en même temps que la stéarine des suifs et autres matières grasses employées pour la fabrication des bougies stéariques.

Les deux usages principaux de l'acide oléique sont le graissage des laines dans les fabriques de draps et la fabrication des savons mous, dont l'industrie de Reims, entre autres, fait une consommation considérable (1).

Or, en raison de la facilité avec laquelle la résine peut se dissoudre dans l'acide oléique et passer insensiblement dans les mélanges qui en contiennent jusqu'à 15 0/0 d'une part, et en raison, d'autre part, du bas prix de cette matière, il arrive quelquefois que des oléines du commerce sont chargées de 10, 15 ou 20 0/0 de résine. Cette fraude n'a pas seulement pour effet une augmentation légitime de 10 à 12 0/0 dans les bénéfices que réalise le vendeur; elle apporte aussi une perturbation des plus graves dans le travail de la laine qui a été traitée par une pareille oléine: ou dégraissée par un savon contenant de la résine.

Les savonniers, comme les fabricants de draps, ont donc intérêt de s'assurer que l'acide oléique qu'ils emploient est exempt de résine. Mais les procédés connus pour cette vérification sont trop longs et trop délicats, et le plus souvent, trop incertains, pour que l'acheteur songe à y recourir quand, pour une raison ou pour une autre, il soupçonne l'existence de la résine dans les produits qui lui sont livrés. Je pense être utile aux industriels, ajoute M. Maridort, en leur indiquant un procédé que je crois nouveau (du moins je ne l'ai vu nulle part indiqué), qui permet de reconnaître, en moins de cinq minutes, la présence de proportions même très-faibles (2 à 2 1/2 p. 0/0) de résine contenues dans un acide oléique donné. Voici les observations sur lesquelles je m'appuie :

1° Lorsqu'on met dans un tube fermé à peu près volumes égaux d'acide oléique de saponification, ou de distillation, ou d'extraction (procédé Houzeau-Muiron), et d'acide azotique monohydraté, et qu'on

agite vivement pour bien mélanger les deux liquides, il se produit une légère élévation de température, mais il n'y a pas de réaction bien sensible; il se dégage seulement quelques bulles de gaz.

2° En répétant la même expérience sur les acides oléiques dans lesquels on a fait dissoudre de la résine, on observe une élévation de température très-prononcée, suivie bientôt d'une réaction énergique; la matière entre en ébullition et est, en grande partie, projetée hors du tube. La rapidité et l'énergie de la réaction dépendent, on le conçoit, de la proportion de résine, mais j'ai constaté qu'une proportion de 1 1/2 0/0 est encore nettement accusée par ce procédé; seulement, dans ce cas, la réaction ne devient très-vive qu'au bout de cinq à six minutes, tandis qu'avec des proportions plus fortes, telles que 5, 10 et 15 0/0, il faut à peine une minute.

Voici donc la marche très-simple à suivre, pour faire l'essai d'une oléine du commerce :

Dans un tube d'essai de 12 à 15 centimètres de long et de 12 à 20 millimètres de diamètre, on introduit l'oléine suspecte jusqu'à 4 ou 5 centimètres de hauteur, on ajoute à peu près le même volume d'acide azotique monohydraté, et l'on agit vivement pour obtenir un mélange bien intime; on pose le tube dans un verre ou sur un support, et l'on attend. S'il y a de la résine, la réaction ne tarde pas à se produire.

Le principe même de cette méthode, c'est l'action extrêmement vive qu'exerce l'acide azotique sur les matières résineuses.

Ce procédé n'est que qualitatif, c'est-à-dire qu'il n'indique pas la proportion de la résine; mais presque toujours la quantité est secondaire; c'est la présence ou l'absence de cette matière qu'il faut, avant tout, établir. D'un autre côté, on peut lui reprocher de n'accuser que des quantités de résine supérieures à 2 1/2 p. 0/0. Cette observation est sans valeur, car les fraudeurs ne frauderaient pas pour si peu, et le jour où ils ne pourraient pas en mettre plus de 2 1/2 p. 0/0, ils n'en mettraient pas du tout.

#### FAITS DIVERS

On mande de Besançon, 14 février : « Ce matin, à cinq heures, dans le train 204, allant de Dijon à Belfort, un payeur de la Compagnie, M. Marielle, qui se trouvait seul dans un compartiment de 2e classe, a été subitement assailli, à la sorti de Dannemarie, par deux individus qui sont entrés par la portière de droite, et qui ont jeté le payeur sur la voie pour s'emparer d'une somme de 28,000 fr. M. Marielle est blessé. »

Nous lisons dans le *Peuple* que, samedi, une nouvelle fondation a été faite et agréée avec joie par l'Académie des beaux arts de l'Institut impérial de France. C'est un prix quinquennal de cent mille francs à décerner par ladite Académie à l'artiste français qui aura produit une œuvre glorieuse pour la France.

Cette généreuse institution est due à l'Empereur.

Les débats du procès du jeune Jeanson, accusé d'incendie et d'assassinat (crime commis dans le petit séminaire de Pont-a-Mousson), qui se déroulaient depuis trois jours devant la Cour d'assises de Nancy, sont terminés.

Les faits matériels étant avoués par le coupable, la seule question pouvant être sérieusement discutée était celle de savoir si Jeanson jouissait de la plénitude de ses facultés mentales.

Ainsi que nous l'avons dit en résumant les charges relevées contre l'accusé, un examen qui a duré quatre mois a établi que l'on ne pouvait invoquer malheureusement la folie, soit avant, soit pendant, soit depuis le crime, comme motif d'atténuation.

Devant le jury, le docteur Bonnet, médecin de l'établissement des aliénés de Maréville, où Jeanson a été placé, a rappelé (toutes les circonstances de l'examen auquel celui-ci a été soumis. « L'accusé, a-t-il déclaré, n'a jamais été fou, et il ne l'est pas aujourd'hui. Son imagination et ses passions exaltées sont peut-être quelquefois plus fortes que sa volonté; mais je crois pouvoir affirmer qu'il n'est pas fou. Lorsque je lui demandai s'il n'avait pas obéi à un sentiment de vengeance en assassinant son camarade de séminaire, le jeune Jouatte, pendant son sommeil, Jeanson me répondit après quelques secondes de réflexion : « Oui, il y avait un peu de vengeance, parce qu'il n'avait pas voulu partager ma vive affection. »

La Cour d'assises de la Meurthe a condamné Jeanson, à la peine de vingt ans de travaux forcés.

La taxe de la dépêche télégraphique simple, que nous payons actuellement, en France, 2 fr. pour les départements de l'intérieur et pour l'Algérie, a été abaissée, en Suisse, de 1 fr. à 50 c. depuis un an.

On a pu croire qu'il en résulterait d'abord une diminution de recettes, et que les comptes de la première année au moins se solderaient en déficit. Il n'en a rien été. Le compte-rendu de l'administration des télégraphes, pour 1868, accuse une situation des plus prospères, qui s'explique par le développement extraordinaire qu'a pris la correspondance télégraphique sous l'empire de la taxe de 50 centimes.

Le nombre des dépêches internes,

payant, qui n'était, en 1867, que de 794,666, s'est élevé en 1868, à 1,506,350. L'augmentation est donc de 801,687, plus du double.

Il est à remarquer que cet accroissement énorme est dû à l'usage que la population rurale fait actuellement du télégraphe. Ce qui démontre que la taxe de 50 centimes répond bien aux besoins de cette population. Avant deux ans, il n'y aura pas une petite localité qui n'ait son télégraphe.

En France, nous ne sommes pas aussi avancés qu'en Suisse dans la réforme des tarifs.

On s'entretient beaucoup dans notre ville, dit le *Mémorial d'Aix*, d'une mystérieuse affaire qui n'a pas eu heureusement le dénouement qui avait été annoncé. Une dépêche émanée de la préfecture de police de Paris, annonçait que, d'après les révélations d'un individu arrêté pour vol, le château de M. de Montvallon devait être attaqué et pillé dans la nuit du 4 au 5 février. Une bande de 7 malfaiteurs, dit la *Jeune France*, devait partir de Paris, descendre à l'hôtel Nègre-Coste, à Aix, et se joindre avec un autre groupe de sept bandits, dit la *Bande Noire*.

Après s'être concertés, ils devaient se séparer, les uns, pour aller faire une expédition du côté du Vigan, et les autres dévaliser le château de Montvallon. Le propriétaire de ce domaine, immédiatement prévenu, a fait bonne garde, avec ses domestiques armés. Les gendarmes et a passé plusieurs nuits. Mais aucune agression n'a eu lieu. La révélation du voleur arrêté à Paris serait-elle une mystification, ou bien la *Jeune France* ou la *Bande Noire*, si ce ne sont là des bandes fantaisistes, ont-elles vu leurs projets déjoués par les mesures prises par la justice ? On se perd en conjectures à ce sujet.

#### ETAT-CIVIL DE ROUBAIX.

NAISSANCES.  
Du 9 au 16 février.  
38 garçons et 30 filles.

MARIAGES.

11 février. Joveneau Désiré, 44 ans, menuisier et Dujardin Céline, 35 ans, sans profession. Lemaire Louis, 24 ans, journalier et Florin Adolphe, 29 ans, tisserand. Hauwel Edmond, 29 ans, tisserand et Roland Philomène, 23 ans, servante. 13 février. Durot Louis, 35 ans, marchand boulanger et Vandamme Adéline, 27 ans, sans profession. Troquemé Thimolé, 34 ans, dessinateur et Knor Devlines, 33 ans, sans profession. 15 février. Deprince Adolphe, 25 ans, tisserand et Esme Justinine, 21 ans, soigneuse. Thierfry Frédéric, 51 ans, tisserand et Declercq Rpsalie, 48 ans, ménagère.

PUBLICATIONS DE MARIAGES.

14 février. Hélin Carlos, 27 ans, sans profession et Cochet Léonie, 27 ans, tisserande. Doutreligne Louis, 27 ans, ourdisseur et Bousmart Céline, 27 ans, journalière. Lasalle Louis, 26 ans, cocher et Fournier Catherine, 24 ans servante. Halluin, Louis, 27 ans, coiffeur et Bourdeau Clérine 24 ans, cuisinière.

DÉCÈS.

9 février. Hauwelle Elise, 28 ans, cabaretière, rue d'Arcole. Ledru Louis, charpentier, 62 ans, rue d'Alma. Decourcelle Joséphine, 39 ans, ménagère, hôpital. Masse Alphonsine, 27 ans, tisserande, hôpital. Grison Marie, 75 ans, journalière, hospice. 10 février. Dejaegher Désiré, 27 ans, dessinateur, rue de Lille. Pottier Rosalie, 75 ans, rentière, rue de la Fosse-aux-Chènes. Demeyer Pierre, 36 ans, tailleur, hôpital. Stock Joséphine, 45 ans, couturière, à l'Époule. Bailliu François, 53 ans, épicier, rue de la Redoute. Denis Anne, 38 ans, ménagère, rue des Longues-Halles. Coutsiers Liévin, 56 ans, journalier, hôpital. Merssey Bouaventure, 46 ans, tisserand, hôpital. Maes Jacques, 15 ans, tisserand, au Cul de Four. Okefman Virginie, 25 ans, ménagère, hôpital. Libbrecht Ivo, 65 ans, terrassier, rue de Tourcoing. Croux Jean-Baptiste, 84 ans, journalier. Petites Sœurs. 13 février. Richomme Clément, 21 ans, tisserand, Tilchomme Louise, 24 ans, rattacheur, fort Mullier. Cayman Rosalie, 76 ans, sans profession, rue des Arts. Hermand Henri, 49 ans, tisserand, hôpital. Gillion Paul, 10 ans, rattacheur, rue de la Rondelle. Desmettre Charles, 34 ans, tisserand, rue de Lille. 14 février. Leplat Hermande, 38 ans, fabricante, rue de la Fosse-aux-Chènes. Leemaert Victor, 33 ans, contre-maître, rue des Champs. Becquet Joséphine, 33 ans, rattacheuse, hôpital. 15 février. Therrotte Julie, 49 ans, ménagère, hôpital.

17 garçons et 9 filles au-dessous de 5 ans.

AVIS.

La Commission administrative de la Société chorale a l'honneur de prévenir ses membres honoraires qu'une soirée bachique aura lieu le 22 février 1869, à sept heures précises.

L'assurance sur la vie entre de plus en plus dans vos mœurs. C'est un fait nettement accusé par les résultats obtenus et sur lequel nous appelons l'attention du public.

Aucune Compagnie n'a pris un développement aussi considérable que LA NATIONALE. Aucune aussi n'offre des garanties plus complètes.

L'importance et la solidité de cette Compagnie se justifient par les chiffres de ses opérations et de ses réserves.

1° *Rentes viagères.* — Elles sont constituées au profit des personnes qui veulent se donner plus de bien-être par l'augmentation de leurs revenus.

LA NATIONALE paie annuellement à ses rentiers viagers 5 millions 147 mille 624 fr. 70 ;

2° *Assurances en cas de décès avec participation aux bénéfices.* Elles ont pour objet d'aider les pères de famille à fonder ou à augmenter le patrimoine de leurs enfants, tout en leur faisant jouir eux-mêmes du dividende afférent aux primes versées.

LA NATIONALE a réparti à ses assurés participants 4 millions 803 mille 52 francs.

Son capital social et ses réserves de toute nature élèvent son capital de garantie à 84 millions.

Prospectus de renseignements, à Paris, rue de Grammont, à Lille, chez M. Deleffs-Decroix, agent-général de LA NATIONALE. 8265

#### LA MODE ILLUSTRÉE

*Journal de la famille*, édité par la maison Firmin Didot, 56, rue Jacob, et paraissant chaque semaine en 8 pages grand in-4°, donne chaque année plus de 1,500 gravures, représentant des sujets de travaux à l'aiguille, au crochet, en tapisserie, des modèles de manteaux, bonnets, chapeaux, etc., accompagnés de descriptions d'une rigoureuse exactitude. De plus, 24 grandes planches de patrons, dont vous pouvez être un cours moral d'éducation. Ce journal apprend donc aux femmes à être élégantes en même temps que simples et à fuir les dépenses d'un luxe extravagant. M<sup>lle</sup> E. Raymont préserve les jeunes femmes des maîtresses convoltées du luxe; elle leur donne de précieux conseils pour toutes les circonstances difficiles de la vie. Aux jeunes mères, elle donne de salutaires préceptes d'éducation pour leurs enfants; aux jeunes filles, elle tâche d'inspirer le respect des parents et l'amour de la vertu.

C'est surtout à cette partie morale que la *Mode illustrée* a dû son succès, et c'est vers ce but utile que continuent à tendre tous ses efforts.

LES QUATRE ÉDITIONS DE LA *Mode illustrée* se composent comme suit :

1<sup>re</sup> ÉDITION.  
Un numéro paraissant chaque semaine avec gravures noires dans le texte.  
Prix : Paris, un an, 12 fr. — Départements, un an, 14 fr.

2<sup>e</sup> ÉDITION.  
Un numéro paraissant chaque semaine avec gravures noires dans le texte, plus une gravure coloriée par mois.  
Prix : Paris, un an, 15 fr. — Départements, un an, 17 fr.

3<sup>e</sup> ÉDITION.  
Un numéro paraissant chaque semaine avec gravures noires dans le texte, plus deux gravures coloriées par mois.  
Prix : Paris, un an, 18 fr. — Départements, un an, 20 fr.

4<sup>e</sup> ÉDITION.  
Un numéro paraissant chaque semaine, avec gravures noires dans le texte plus une gravure coloriée dans chaque numéro.  
Prix : Paris, un an, 24 fr. — Départements, un an, 25 fr.

LES PATRONS ILLUSTRÉS

annexé à la *Mode illustrée* 14 feuilles séparées (en dehors des feuilles qui accompagnent déjà la *Mode illustrée*) donnant les patrons de 60 à 70 nouveaux objets de vêtements divers.  
Prix uniforme (départements et Paris) franco.  
Trois mois, 1 fr. — Six mois, 2 fr. — L'année, 4 fr.

Les abonnements peuvent partir du 1<sup>er</sup> de chaque mois.  
Rédaction, Administration et Abonnements 56, Rue Jacob à Paris.

Nous extrayons d'une excellente *Etude* écrite par M. Cerberr de Medelsheim, sur la culture de l'arbre à cacao, sur la fabrication du Chocolat et son importance industrielle, quelques observations fort justes qu'il est bon de répandre :

« C'est ici le lieu, dit M. Cerberr, de combattre la prévention injuste qui se manifeste quelquefois contre le bon marché en fait de Chocolat. Il est évident que c'est au bon marché, sans en faire cependant la question principale, que doit tendre l'industrie, surtout lorsqu'il s'agit de denrées alimentaires, et que toute prévention doit disparaître et lorsque les efforts du commerçant parviennent à faire du bon, tout en abaissant les prix de manière à la portée du plus grand nombre un produit qui défie toute concurrence.

« C'est le problème qu'a résolu M. Menier.

« Je pourrais, à côté d'une longue nomenclature des sophistications en exercice, indiquer les moyens de les découvrir. Mais à quoi bon ? S'applique-t-on à ces recherches dans un ménage, et ne vaut-il pas mieux s'adresser à une maison dont l'honnêteté est notoire, faire comme moi, consommateur de confiance du Chocolat-Menier ?

« M. Menier me paraît être surtout préoccupé de l'intérêt des consommateurs en mettant son Chocolat au meilleur marché possible; on trouve souvent une résistance chez les détaillants, qui aiment mieux vendre un autre Chocolat, dont le prix leur laisse un plus grand bénéfice, sans s'inquiéter de la qualité qu'ils offrent à leurs acheteurs.

« Il est bon de ce mettre en garde

« contre cette manœuvre et d'y résister, car beaucoup vendent des imitations de ces contrefaçons à la place du vrai *Chocolat-Menier*, imitations ou contrefaçons qui portent préjudice au consommateur et peut nuire à la réputation de la maison Menier en substituant un produit inférieur ou défectueux à un produit de qualité supérieure. C'est parce que j'ai été moi-même victime de ces substitutions reprochables que je m'assure toujours de la provenance en exigeant l'étiquette véritable. »

Dans la série de ses *Etudes* sur l'Exposition universelle de 1867, quand M. Cerberr de Medelsheim est arrivé à l'industrie du Chocolat, il a choisi naturellement la maison Menier pour guide, parce que cette maison tient la tête de l'industrie et qu'elle en représente l'ensemble le plus complet par ses plantations de cacaoyers au Val-de-Meuier, Nicorogua, et par son usine de Noisiel, près Paris, et plus parfait modèle d'une fabrique de Chocolat. 8418

#### L'ÉCHO UNIVERSEL

*Journal politique, littéraire et financier*, paraissant tous les jours dans le format des plus grands journaux, avec 8 pages de texte et 1 ou 2 gravures représentant les célébrités contemporaines dont il fait la Biographie, offre à ses Abonnés une prime gratuite et franco telle que s'en a jamais donné aucune publication.

Quiconque souscrit à l'ÉCHO UNIVERSEL et envoie seize francs pour un abonnement d'un an, reçoit immédiatement et franco à domicile, ou à la station la plus rapprochée des Messageries, l'HISTOIRE DES GIBONDINS, par M. A. DE LAMARTINE, trois superbes volumes in-8 grand Jésus de 500 pages chacun, illustrés de 400 gravures environ dessinées par nos meilleurs artistes; papier et impression de luxe. Cet ouvrage se vend, chez tous les libraires, 24 francs. Tous ceux qui s'abonneront à l'ÉCHO UNIVERSEL recevront, pour rien et franco, ce splendide ouvrage du grand poète français.

Avec l'ÉCHO UNIVERSEL on entend les 20 grands journaux de Paris et les principales feuilles étrangères, et l'on est aussi parfaitement informé que si on lisait chaque jour toutes les publications politiques. Point de longs articles tendant à faire prévaloir telle ou telle opinion; rien que des renseignements précis et des nouvelles piquantes et curieuses. — Voici, d'ailleurs, le cadre de chaque numéro : « Science politique, Revue des journaux, « Échos de ce et de là, Biographie d'un « Peintre contemporain, avec portrait « satirique, Correspondance de l'Étranger, Chronique, Bulletin scientifique, les « Travaux, Nouvelles diverses, Variétés, « Revue financière, Théorie et Musiques, « Bibliographie, Agriculture, Dernières « nouvelles puisées aux sources les plus « sûres, Feuilleton, etc. »

Ainsi, pour 16 francs seulement ON A :  
1° Un Journal politique très-complet, et rédigé par des écrivains aimés du public;  
2° Un ouvrage magnifique, coûtant 24 fr. en librairie.

L'abonnement à l'ÉCHO UNIVERSEL part du 1<sup>er</sup> ou du 15 de chaque mois.

Envoyer les 16 francs en un mandat ou en timbres-poste à l'ordre de l'administrateur de l'ÉCHO UNIVERSEL, 44, rue de Babylone, à Paris. — Le reçu de la poste sera de quitte.

#### EN VENTE

à la librairie J. REBOUX, Rue Nain, 1, Roubaix  
**LETTRE**  
sur le futur Concile œcuménique  
par Mgr l'Évêque d'Orléans.

Prix : 1 franc.

#### EN VENTE

À LA LIBRAIRIE J. REBOUX  
**ANNUAIRE**  
de l'arrondissement de Lille,  
PAR RAVET-ANCEAU.

#### COURS DES HUILES du 18 Février.

	HUILES	GRAINES	TOURTEAUX.
	l'hectolitre	l'hectolitre	l'hectolitre
Colza .....	24 25	27 50	15 50 16 40
—épur. q. ....	22 25	25 25	14 50 15 25
—Éill. b. g. ....	22 25	25 25	14 50 15 25
—rousse. ....	22 25	25 25	14 50 15 25
Cameline. ....	22 25	25 25	14 50 15 25
Chanvre. ....	22 25	25 25	14 50 15 25
Lin du p. ....	22 25	25 25	14 50 15 25
Lin étr. ....	22 25	25 25	14 50 15 25

#### COURS DE LA COURSE

Du 18 Février 1868.  
Cours de ce jour  
3<sup>e</sup> 1/2 ..... 71 35 — 3<sup>e</sup> 1/2 ..... 71 30  
4<sup>e</sup> 1/2 ..... 103 25 — 4<sup>e</sup> 1/2 ..... 103 25

#### ANNONCES

Etude de M<sup>r</sup> DUTHOIT, notaire à Roubaix, rue du Pays.

#### CAPITAUX A PLACER

sur hypothèque, Notamment deux sommes de 30,000 fr. chacune, à placer pour dix ans. 8499